

Missions des membres du comité d'administration SCT : Le Secrétaire Général

- Gestion globale des réunions (avec l'aide de l'assistante administrative de la SCT)
 - Planification des réunions du conseil d'administration, des réunions du conseil d'expertises, et AG, agenda, calendrier
 - Diffusion des ordres du jour et des comptes rendus des réunions
 - Suivi des actions (planifiées et réalisées), diffusion et rappel aux intervenants
 - Réservation des salles pour les réunions CA, CS, AG et autres réunions (RICT, workshop, journées thématiques...) à la maison de la chimie, Biocitech,.....
- Représentativité auprès des fédérations nationales auxquelles la SCT appartient (FFC et FFB) en partage avec le délégué aux institutions et fédérations
 - Participation aux réunions, assemblées générales
 - Rapporte succinctement au comité d'administration les infos issues des fédérations nationales
- Gestion administrative
 - Prise en charge de la gestion des négociations avec les partenaires (salles, amphis, restauration, ...), LDO, Antalys....en collaboration avec le trésorier.
 - Mise en place et gestion des conventions et contrats
 - Supervision de la gestion des archives, en collaboration avec le trésorier et le responsable communication (la gestion elle-même est dévolue à l'assistante administrative)
 - Relation avec la préfecture (ou sous-préfecture), pour les statuts, et changement de composition du CA, déclarations, courriers officiels
- Gestion des prix et bourses
 - Périmètre :
 - Prix Ehrlich, sponsor Janssen-Cilag
 - Prix de l'encouragement à la recherche, sponsor Servier
 - Prix de la vocation, sponsor Servier
 - Prix de l'innovation Pierre Fabre
 - Gestion globale du processus
 - Edition et diffusion des appels à projets pour les différents prix et bourses
 - Constitution du jury
 - Récolte de candidatures
 - Récolte des votes
 - Information des lauréats (selon décision du président)
 - Remise des prix (gestion avec le président)
- Relations
 - Le secrétaire général est en contact avec tous les membres du comité d'administration, il informe en interne tous les membres des activités
 - Le secrétaire rapporte au président et au vice-président.
 - Le secrétaire général supervise l'assistante administrative de l'association.